

## D-2021-067

### Nombre de Conseillers

En exercice	78
Présents	68
Votants	71

## Conseil Communautaire du 25 mars 2021

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni, en session ordinaire en Visio conférence, sous la présidence de Jacques BILIRIT, Président

## MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

### Etaients présents

Jacques BILIRIT - Joël HOCQUELET - Dante RINAUDO - Marie-France BONNEAU - Gilles LAGAÛZÈRE - Christophe COURREGELONGUE - Catherine BERNARD - Jean Luc ARMAND - Benjamin FAGES - Christian PEZZUTTI - Michel COUZIGOU - Jean François THOU MAZEAU - René ZAROS - Gaëtan MALANGE - Pierre CAMANI - Marie-Catherine BALLEREAU - Emilie BAYLE - Jérémie BESPEA - Véronique BEZIADE - Jérôme BISSIÈRES - Jonathan BITEAU - Stéphane BLANCHARD - Daniel BORDENEUVE - Sophie BORDERIE - Valérie BOTTECCHIA - Jean-Claude BOURBON - Céline BOUSSIE - Louis BRESOLIN - Martine CALZAVARA - Laurent CAPELLE - Dominique CAPRAIS - Patrick CARDOIT - Séverine CHASTAING - Anne-Marie CHAUMONT - Charles CILLIERES - Alain DALLA MARIA - Maryline DE PARSCAU - Jean Claude DERC - Gilbert DUFOURG - Jean-Claude FEYRIT - Stéphane FRANCIS - Guy IANOTTO - Pierre IMBERT - Christian JAMBON - Liliane KULTON - Jean-Michel LABORDE - Claude LAGARDE - Claude LALANDE - Jean-Pierre LANDAT - Guy LAUMET - Alain LERDU - Emmanuelle MARCHAND - Dominique MARTIN - Bernard MONPOUILLAN - Didier MONPOUILLAN - Jean Michel MOREAU - Patrick YAOUANC suppléant de François NÉRAUD - Alain PASCAL - Michel PÉRAT - Jacques PIN - Jean-Michel POIGNANT - Didier RESSIOT - Noëlli REY-LE MEUR - Sylvie SCAFFINI - Jean-Pierre TILHAC - Jacques VERDELET - Emmanuel VIGO - Nadine ZANARDO

### Absents ou excusés

Régine POVEDA - Daniel BENQUET - Maud CARUHEL - Denis DUTEIL - Pierre FEYRIT - Muriel FIGUEIRA - Claudette GALLESIO - Michel MILHAC - Loréline ROQUES - Aurore ROUBET

### Pouvoirs de

Maud CARUHEL A Dominique MARTIN - Muriel FIGUEIRA A Patrick CARDOIT - Michel MILHAC A Dominique MARTIN

### Secrétaire de séance

Pierre IMBERT

# MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Claude LALANDE

## Objet de la délibération

---

Des recrutements sont en cours au sein de plusieurs services de VGA, en privilégiant la mobilité interne ou bien par voie externe (recrutement direct ou mutation). Il convient d'actualiser le tableau des effectifs en conséquence.

## Visas

---

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la loi n°84-53 modifiée du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,  
Vu les décrets portant statut particulier des différents cadres d'emplois,  
Vu les décrets relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires des différentes catégories de la fonction publique territoriale,  
Vu les décrets fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de la fonction publique territoriale,  
Vu la délibération D-2020-201 du Conseil Communautaire du 17 décembre 2020 relative au tableau des effectifs au 31 décembre 2020,  
Vu l'avis favorable du comité technique en séance du 2 février 2021,

## Exposé des motifs

---

Direction de l'attractivité et de la cohésion sociale – service Petite Enfance

- Agent d'accueil Petite enfance équipe de remplacement

Dans le cadre de la consolidation de l'équipe de remplacement du service petite enfance, il convient de recruter par voie interne, pour occuper la fonction d'agent d'accueil Petite Enfance, à temps complet, un agent de catégorie C de la filière technique. Néanmoins, le grade n'étant pas arrêté, il est nécessaire d'ouvrir un poste pour chacun des grades envisagés, inexistant aujourd'hui au tableau des effectifs, dans l'attente de la candidature qui sera retenue à l'issue du jury afin de pourvoir le poste dans les meilleurs délais, pour assurer la continuité de service :

1 poste d'adjoint technique  
1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe  
1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe

- Agent d'accueil multi accueil de La Gravette

Dans le cadre d'un changement de filière, il convient de créer un grade d'adjoint animation à temps non complet (17h30) afin de permettre à l'agent concerné une carrière en adéquation avec son poste :

1 poste d'adjoint d'animation 17h30

L'emploi correspondant au grade jusqu'alors occupé, adjoint technique à temps non complet 17h30, est à supprimer.

### Le Conseil Communautaire,

**Approuve** la création des postes suivants :

1 poste d'adjoint d'animation (17h30)  
1 poste d'adjoint technique  
1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe  
1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe

**Approuve** la suppression du poste suivant :

1 poste d'adjoint technique (17h30)

**Précise** que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

**Précise** que les crédits nécessaires sont inscrits sur le budget principal Chapitre 012.

**Autorise** M. le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

**Résultat du vote**

<b>Votants</b>	<b>71</b>	
<b>Pour</b>	<b>71</b>	
<b>Contre</b>	<b>0</b>	[ ]
<b>Abstention</b>	<b>0</b>	

**Publication / Affichage**Le 1<sup>er</sup> avril 2021

Fait à Marmande le 25 mars 2021

**Jacques BILIRIT**  
Président de Val de Garonne Agglomération